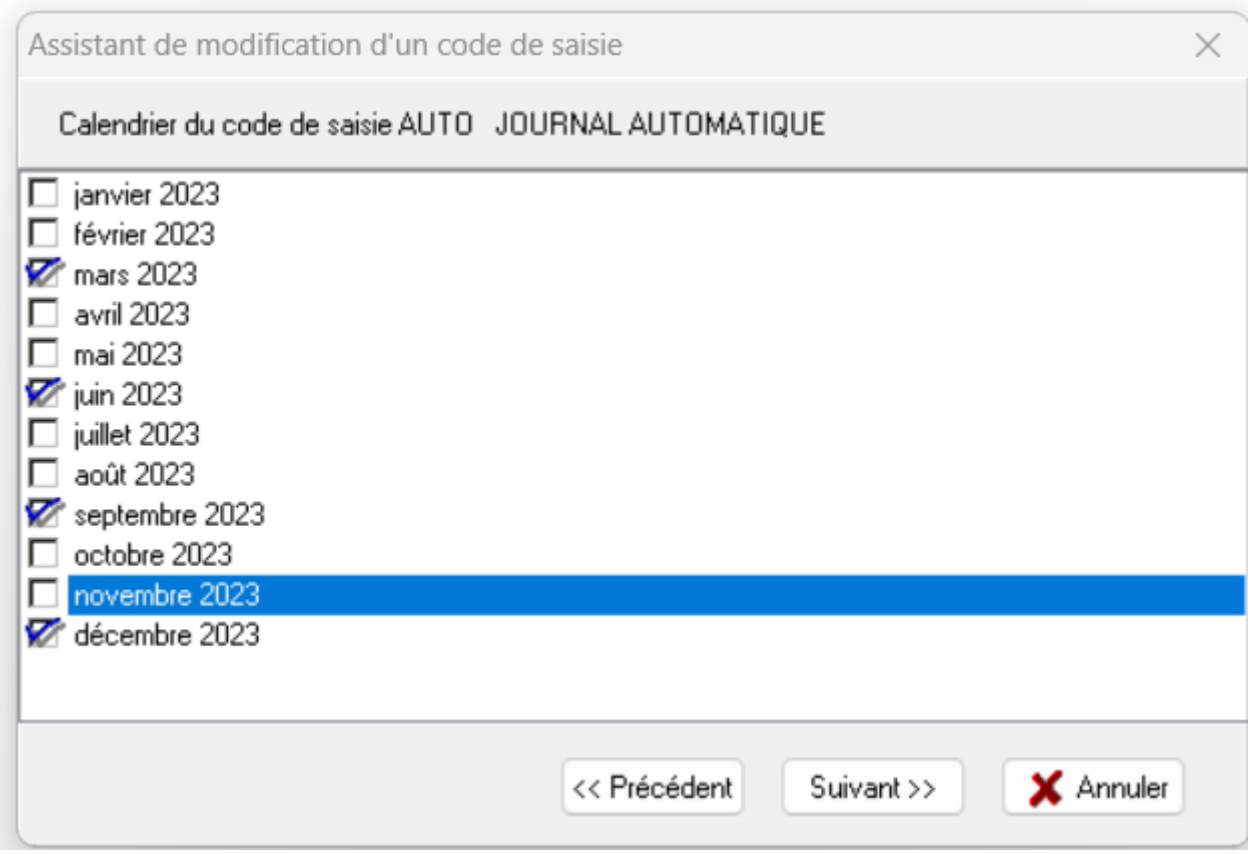
Déclenchement des Journaux Automatiques - TCR*

Comme indiqué dans la présentation de la page de paramétrage, le journal d'abonnement se déclenchera à l'ouverture des mois de saisie en fonction du rythme que vous indiquerez alors que le journal permanent sera intégré dans la comptabilité à la demande de l'utilisateur.

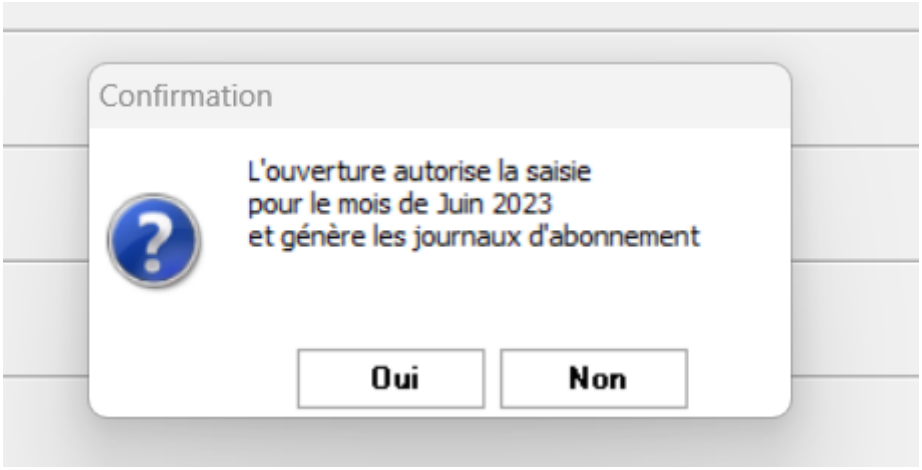
- **Journal d'abonnement**

Les écritures appartenant au journal automatique intègrent la comptabilité lors de l'ouverture du mois. A noter qu'il est possible de déclencher les écritures trimestriellement. en effet, le paramétrage du code de saisie vous propose de choisir les mois où les écritures seront comptabilisées.



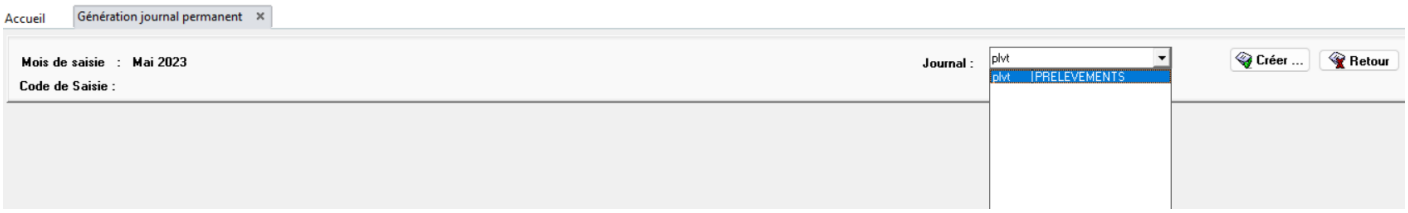
Dans l'exemple ci dessus, le journal d'abonnement ne se déclenchera que les mois de mars, juin, septembre et Décembre.

En "*Traitements périodiques / Ouverture des mois*" le programme vous informe de la génération du journal d'abonnement.

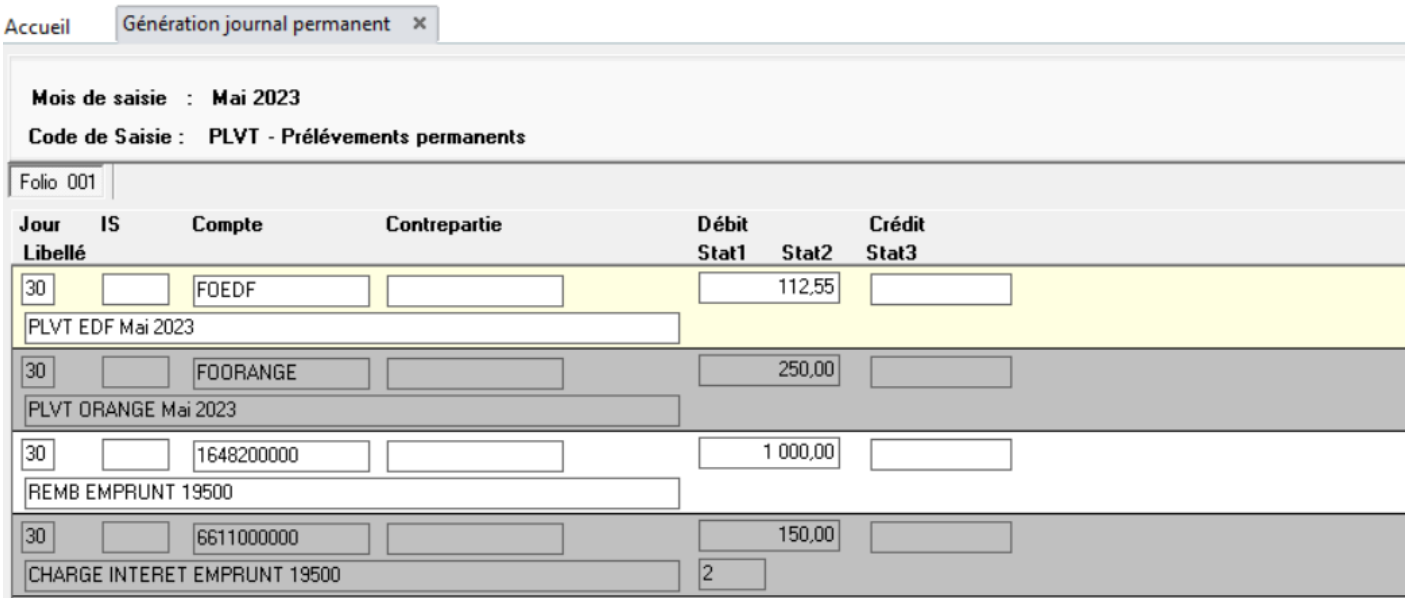


- **Journal Permanent**

En "*Gestion de la comptabilité / Journal permanent*", vous devez sélectionner le code du journal permanent que vous souhaitez déclencher.



Puis confirmer la date. Vous pouvez personnaliser le libellé ou conserver le libellé d'origine. Lorsque vous validez, le masque de saisie apparait.



Dans l'exemple il n'y a pas de contrepartie puisque le journal permanent est associé à un code de Trésorerie. La contrepartie est définie dans le code journal.

Nous visualisons l'impact des $M $A dans les libellés. Il se termine par le mois et l'année du mois de saisie (A savoir mai 2023)

Revision #3
Created 2023-08-30 08:29:24 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-08-24 08:22:21 UTC by Elodie LUCEYRAN